

Thierry BENOIT

L'expérience au service de l'avenir

Le 10 juin prochain, vous irez élire votre député pour les cinq années à venir.

Depuis 2007, les habitants de la 6^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine m'ont accordé leur confiance pour les représenter à l'Assemblée Nationale. Au Parlement, mes votes ont été guidés par l'esprit de solidarité, de justice et de responsabilité.

Pendant cinq ans, j'ai œuvré avec l'ensemble des élus, des institutions et des associations locales afin de développer notre territoire et de renforcer son essor économique, social et culturel.

À chacune et chacun d'entre vous, je veux dire à quel point je suis motivé pour relever les défis de l'avenir, en commençant par celui de l'emploi.

L'aménagement du territoire doit être équilibré et conçu autour des villes et espaces ruraux qui font la richesse de notre région. La particularité des polders du canton de Pleine-Fougères, la proximité de Rennes du canton de Saint-Aubin-d'Aubigné ou encore la tradition agro-industrielle du Pays de Fougères sont autant d'atouts à valoriser !

Nos agriculteurs doivent être encouragés, leur travail doit leur assurer un revenu décent.

La valeur d'une société se mesurant à la place qu'elle réserve aux plus faibles, je continuerai d'être attentif aux plus fragiles dans la circonscription et à Paris, où les décisions se prennent.

Notre jeunesse doit pouvoir se former, s'épanouir et travailler au Pays.

Ces priorités doivent s'accompagner d'une attention particulière à l'égard de l'environnement, de la culture et de l'éducation, qui demeurent les piliers de notre société.

Pour mener à bien ces projets et retrouver sa compétitivité, la France doit se désendetter et rester le moteur de la construction européenne, qu'elle a toujours été.

Comme en 2007, mon suppléant Joseph ÉRARD partage ces valeurs et connaît les réalités du terrain en tant qu'agriculteur et maire d'une commune rurale.

Le pragmatisme continuera de guider notre action et nos choix politiques dans l'intérêt du plus grand nombre !

Tous pouvez compter sur moi.

Thierry Benoit



Thierry BENOIT

Député,

Conseiller Général de Fougères-Sud,

Adjoint au Maire de Lécousse,

45 ans, marié, 2 enfants

Mes engagements pour la circonscription

• Pour développer notre territoire, je propose

- de placer l'emploi au cœur de mes priorités, en attirant de nouveaux investisseurs et en soutenant les agriculteurs, les chefs d'entreprise, les artisans et les commerçants qui veulent s'installer.
- de continuer d'œuvrer à l'accueil, l'hébergement des personnes âgées et handicapées, et à leur bien-être dans la société.
- de créer une synergie au niveau touristique entre les différents pays du Couesnon et de promouvoir un itinéraire historique du Mont-Saint-Michel et des Marches de Bretagne.
- de poursuivre le désenclavement du nord-est de l'Ille-et-Vilaine, en favorisant le retour du rail à Fougères et en aménageant la RN 12 et la RD 155 entre Ernée et Dol-de-Bretagne.
- de renforcer l'attractivité de la circonscription, en soutenant les projets de maisons de santé, de services et pôles enfance, adaptés à notre territoire.
- de soutenir l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des châteaux des Marches de Bretagne.
- d'encourager le développement des formations supérieures, de créer une voie verte entre Vitré et Fougères, et de déployer la fibre optique sur l'ensemble de notre territoire.

Mes engagements pour la France

• Pour assurer le redressement de notre pays, je propose

- de continuer de définir chaque année de grandes causes nationales en matière de santé (cancer, Alzheimer, autisme...) et de financer la grande dépendance.
- d'orienter les médecins vers les territoires ruraux et les villes moyennes.
- de supprimer les régimes spéciaux de retraite, en instaurant un système unique de retraite par points pour l'ensemble des Français. Nous pourrions de la sorte préserver notre système par répartition.
- de stimuler la production française, d'alléger les charges qui pèsent sur les salaires et de transférer sur la consommation les taxes qui empêchent nos entreprises d'être compétitives.
- d'équilibrer le budget de l'État en réduisant les niches fiscales et en créant une tranche d'impôt à 45 % pour les revenus supérieurs à 150 000 euros, comme je le préconise depuis 2008.
- de préserver notre politique familiale, de préparer la transition énergétique et de réussir la Politique Agricole Commune 2013 qui assurera l'avenir de nos filières agro-alimentaires.
- de concrétiser la réunification de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Le 10 Juin 2012

VOTEZ **Thierry BENOIT**, député

Joseph ÉRARD, suppléant

Union du Centre et de la Droite (Alliance centriste – UMP)